précédentes ou renvoyée à une session ultérieure. Ne sont admis, du reste, à ces épreuves, que des étudiants qui ont suivi assidûment les cours de la Faculté pendant deux ans, après les études

préalables du Séminaire.

Les examens de la semaine dernière ont présenté un sérieux intérêt, de l'avis des juges les plus compétents. Ils ont été honorés de la présence de Mgr le Recteur, de M. l'abbé Grellier, vicaire général, des RR. PP. Le Tallec et Lallour, S. J., des RR. PP. Legrand et Sauvage, de la Congrégation de Notre-Dame de Sainte-Croix, qui ont voulu donner des marques de bienveillante sympathie au corps professionnel et aux étudiants de la Faculté.

Deux candidats seulement ont défendu leur thèse, à cette session, sur les trois qui ont satisfait aux examens écrits et oraux. La thèse de M. l'abbé Fulneau, du diocèse de Lucon, sur La doctrine de la grâce dans saint Paul, a été tour à tour attaquée par le R. P. Antoine, professeur, au point de vue dogmatique, et par M. le chanoine Legendre, doyen, au point de vue scripturaire. Le jury ayant objecté au candidat que sa thèse semblait trop exclusivement un travail d'exposition, où la polémique ne tenaît pas assez de place, l'occasion a été fournie à M. Fulneau de prouver qu'en possédant bien la doctrine on se trouve en état de la défendre contre les objections, spécialement celles du protestantisme, présentées dans toute leur force par les attaquants.

La même critique fut adressée à la thèse de M. Robin, du diocèse de Rennes, sur La présence réelle jusqu'au milieu du IIIº siècle. Mais, bon gré, mal gré, ce candidat se trouva jeté dans la polémique par des adversaires très subtils qui, par feinte, se posèrent en rationalistes et en protestants. M. Robin eut affaire à forte partie : toutefois, ayant pour lui la vérité et combattant, dans les RR. PP. Hyvernat et Antoine, professeurs, et M. Farges, supérieur du Séminaire universitaire, des contradicteurs de bonne foi, il

finit par en triompher.

M. Lailler, ancien curé de Foudon

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Lailler, ancien curé de Foudon, décédé le 7 juillet, dans sa 84° année, à la Madeleine, où il s'était retiré depuis trois ans, pour raison de santé.

L'enterrement eut lieu le surlendemain. L'office et la messe des morts furent chantés à l'église de la Madeleine par M. le chanoine Pessard, curé de la paroisse. De nombreux amis, tant ecclésiastiques que laïques, assistèrent à cette cérémonie, après laquelle le

corps du défunt fut transporté à Foudon.

À l'entrée du bourg vinrent solennellement le chercher MM. les Curés de Foudon et des environs, empressés de rendre un dernier hommage d'estime et d'amitie à leur vénérable confrère, la plus grande partie des habitants, les membres du Conseil de fabrique avec leur couronne, les petites filles vêtues de blanc et portant, elles aussi, leurs fleurs de reconnaissance.

Bien louchante fut cette démonstration de toute la paroisse, accourue sympathique et attendrie au-devant de son ancien pasteur, heureuse de le recevoir, de lui témoigner son attachement,